

## **Contribution SNASEN UNSA Plan national vie étudiante MESR 29 Juin 2015**

Le SNASEN UNSA, syndicat représentatif des personnels sociaux exerçant au sein du MENESR se félicite de la priorité donnée à la jeunesse dans les choix gouvernementaux et porte avec sa fédération UNSA éducation la refondation d'une école plus inclusive et bienveillante.

Le travail social, vecteur de cohésion sociale, d'émancipation de la personne et à la valorisation du vivre ensemble peut très largement contribuer à une réelle démocratisation du système éducatif français.

Ainsi, le service social de prévention spécialisée du MENESR est un acteur professionnel engagé de longue date auprès des élèves, des étudiants, des personnels pour accompagner les parcours en assurant le lien social, en particulier dans les étapes de transition telle que l'entrée dans la vie étudiante.

C'est la raison pour laquelle le SNASEN UNSA a porté (sans succès) comme revendication dans le cadre du groupe métiers organisé au sein du MENESR d'une circulaire de missions commune aux trois services sociaux du MENESR pour garantir une cohérence dans la politique sociale ministérielle quel que soit le public accompagné.

Le travail de préparation à la vie étudiante dans le cadre de la liaison bac-3/ bac +3 favorisée par la mise en réseau du service social des élèves et celui des étudiants est aujourd'hui compromis : l'intervention du service social dans le primaire envisagé dans les réseaux de l'éducation prioritaire sans moyens spécifiques adéquats risque de se mettre en place aux dépens de l'intervention dans les lycées où le service social des élèves œuvre aujourd'hui en faveur de l'accès aux droits des lycéens à peine majeurs et à l'éducation à l'autonomie et à la responsabilité en prévision de leur entrée dans la vie adulte.

Le service social du MENESR comptabiliserait 262 personnels sociaux dont 189 recrutés au sein des CROUS et 73 par les universités (Bilan social 2013 du MENESR et du CNOUS) pour accompagner un nombre d'étudiants de plus en plus nombreux : 2 387 000 étudiants en 2012.2013 (soit un ratio d'un poste d'assistant de service social pour 9 110 étudiants) pour une prévision de 3 millions d'étudiants à moyen terme.

Le SNASEN UNSA œuvre pour la mise en place d'un service social unifié autour de l'étudiant en charge de l'accompagnement social de proximité.

Si le service social des CROUS a vu sa circulaire de missions réactualisée en février 2012, aucune référence réglementaire ne cadre l'exercice des missions du service social au sein des SUMPSS.

L'autonomie confiée aux établissements a rendu par ailleurs très disparate la politique sociale au sein de l'enseignement supérieur. En écho de différents rapports (IGF-IGAENR et rapport du médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur) qui dénoncent « le manque de pilotage stratégique et opérationnel de la politique en faveur de la vie étudiante » le SNASEN UNSA réclame que l'administration centrale ministérielle (DGESIP) en soit l'acteur privilégié, à travers le CNOUS.

Le SNASEN UNSA syndicat représentatif des personnels sociaux exerçant dans l'enseignement supérieur auprès des étudiants et des personnels (CROUS, MPU, Universités) a acquis une expertise sur les conditions de vie étudiante et souhaite s'associer aux réflexions sur l'amélioration à apporter en matière de politique sociale et de santé envers ce public.

❖ Accès aux droits :

Le plan interministériel « priorité jeunesse » de 2013 préconise de privilégier le droit commun et en finir avec l'empilement des mesures dérogatoires qui favorisent la stigmatisation.

Le service social contribue largement à la mission d'accès aux droits.

Très largement sollicité, le service social possède les compétences juridiques et le réseau nécessaire pour accompagner au cas par cas les situations pour lequel il est interpellé et prévenir le non recours. Ce service social est d'autant plus sollicité que les procédures manquent parfois de cohérence et sont de plus en plus dépersonnalisées ce qui met les familles les plus fragiles en difficulté. Les étudiants et leurs familles ont besoin d'être bien informés et rassurés dans un esprit de dialogue. Actuellement, le service social est souvent le seul service à rencontrer les usagers.

Le SNASEN UNSA dénonce la dérive qui consiste actuellement à prioriser l'activité du service social des étudiants dans la gestion des fonds sociaux aux dépens de l'accompagnement social de situations de détresse ou de prévention du décrochage étudiant. Le délai d'attente pour qu'un étudiant obtienne aujourd'hui un rendez-vous avec le service social peut atteindre jusqu'à un mois.

Les personnels sociaux gèrent de ce fait l'affluence au détriment d'un accompagnement social dans la durée et dans la globalité du parcours du jeune

L'expertise du service social des étudiants en matière de bourses nationales amène par ailleurs quelques interrogations :

- ❖ Le montant des bourses reste insuffisant pour les étudiants de classe moyenne bénéficiaires des premiers échelons de bourse sur critères sociaux ainsi que pour les étudiants issus de familles aux minima sociaux, notamment pour les étudiants contraints de se loger hors la famille compte tenu de l'éloignement entre le domicile familial et le lieu d'études,
- ❖ Des disparités dans l'instruction du dossier social étudiant selon les CROUS sont à signaler malgré une volonté d'harmonisation. Certaines imprécisions de la circulaire des bourses peuvent conduire à des interprétations différentes.
- ❖ Les bourses régionales gagneraient à être harmonisées et gérées par les CROUS. Elles sont actuellement défavorables à l'étudiant en raison des barèmes.

- Amélioration des conditions de vie et de réussite

Toutes les mesures en faveur de la restauration, le logement des étudiants doivent être poursuivies pour favoriser la réussite étudiante.

La pénurie de logement dans certaines villes reste une préoccupation et fait émerger de nouveaux dispositifs tels que marchands de listes dont les étudiants de classe issus de classe modestes sont les premières victimes.

Le SNASEN UNSA suggère le dégrèvement ou l'exonération fiscale totale de la taxe d'habitation pour les étudiants boursiers

- Amélioration de la santé des étudiants

C'est dans ce domaine que le service social du SUMPSS doit voir clarifier ses missions en matière d'accès aux droits et de prévention en partenariat avec le service social du CROUS.

Le SNASEN UNSA est favorable à la création des « campus santé » comme lieu gratuit de soins et de prescription pour prévenir le non recours aux soins et le décrochage étudiant pour raisons de santé en veillant expressément à ce que les missions de prévention des SUMPSS actuellement reconnues soient maintenues (visites médicales systématiques, action de prévention de santé)

Le service social dédié aux étudiants contribue par ailleurs à la politique d'accueil et d'accompagnement social des étudiants porteurs de handicap en partenariat avec les missions "handicap" des établissements d'enseignement et les services de santé du SUMPSS

- Dynamiser la vie des campus et faire des étudiants des acteurs dans leur établissement

Le service social souhaite pouvoir faire reconnaître ses compétences en matière de prévention sociale globale : conseil technique en matière sociale à l'institution, rédaction du volet social des projets d'établissements, projets d'action collective en partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative en vue d'accompagner les étudiants dans l'apprentissage de leurs libertés et responsabilités, garantir leur participation aux décisions qui les concernent dans leurs espaces de vie et contribuer à la construction de leur citoyenneté

L'un des objectifs du travail social vise à redonner aux personnes accompagnées individuellement ou collectivement les capacités pour faire face à leurs difficultés et ainsi restaurer leur citoyenneté qui aurait pu être fragilisée.

Pour le SNASEN UNSA

Marie WEEXSTEEN

Secrétaire générale

06.77.29.86.27

[snasen@unsa-education.org](mailto:snasen@unsa-education.org)